

Communiqué de presse – Nomination de médiateurs sur le projet de l'aéroport du Grand Ouest

Nantes, jeudi 8 juin 2017

Jean-François Gendron, président de la CCI Pays de la Loire, prend acte de la nomination des médiateurs Michel Badré, Anne Bocquet et Gérard Feldzer sur le projet de transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique à Notre-Dame-des-Landes. Cette nomination d'un groupe de médiateurs est conforme à un engagement de campagne du président de la République, Emmanuel Macron.

Toutefois, la CCI Pays-de-Loire tient à rappeler que des concertations ont déjà eu lieu, que des décisions de justice existent et que les citoyens ont été consultés. Le poids de cet historique ne doit pas être relativisé.

Dès lors, la CCI Pays de la Loire espère pouvoir compter sur l'impartialité de cette médiation, qui doit principalement aider à solutionner l'évacuation de la ZAD, devenue une zone de non-droit qui pèse négativement sur le développement économique de Nantes et de la région.

Elle s'étonne du choix de certains médiateurs dont les engagements historiques en défaveur du projet sont connus. Elle demande à ce qu'une décision rapide et claire mette fin aux tergiversations et permette au Grand Ouest de se désenclaver au niveau européen et international.

La CCI Pays de la Loire en appelle à la vigilance des candidats aux élections législatives et les incite à préciser leurs positions respectives sur ce dossier clé pour le développement de notre territoire.

Jean-François Gendron précise qu'il « *compte sur nos futurs députés pour être les meilleurs avocats de ce dossier au niveau national* ».

Contact presse : Bénédicte Rouault – benedicte.rouault@paysdelaloire.cci.fr - 02 40 44 63 02